

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 5 (1913)
Heft: 4

Artikel: Petits profits capitalistes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si nous écartons le Syndicat des diamantaires, qui se trouve toujours dans une situation financière spéciale, par suite des fortes cotisations versées par les membres, l'avoir des organisations est monté comme suit:

En 1907	20 organisations	29,160 florins
1908	24 »	42,026 »
1909	25 »	52,748 »
1910	27 »	60,092 »
1911	31 »	93,988 »

Nous constatons également une marche progressive constante des recettes. L'ensemble des syndicats avait une recette de 753,595 florins en 1907; 545,351 florins en 1908; 856,027 florins en 1909; 1,114,656 florins en 1910 et 1,133,137.04 florins en 1911. Les dépenses étaient de 417,270 florins en 1907; 1,135,317 florins en 1908; 537,160 florins en 1909; 595,755 florins en 1910 et 801,932.66 florins en 1911. De cette dernière somme de 800,000 florins, à peu près 23 p. c. ou 178,490.29 florins ont été versés comme indemnités pour grèves.

Nous terminons cet aperçu en signalant que les institutions pour les secours pour grèves et autres postes prennent constamment de l'extension et qu'annuellement le montant de la cotisation augmente dans l'une ou dans l'autre Union centrale.

Les syndicats hollandais ont donc pris un développement important durant les dernières années et tout fait prévoir qu'ils progresseront encore en nombre de membres, affiliations et en force financière.

Amsterdam.

J. Oudegeest.



Petits profits capitalistes.

Le gouvernement américain poursuit une enquête contre la « United Shoe Machinery » pour accaparement de la vente des machines pour chaussures et le système de redevances qu'elle impose à la fabrique de chaussures.

Ce qui n'empêche pas ce trust d'avoir actuellement plus de 97,000 machines en location. En 1911, il a obtenu un produit net de 5856 millions de dollars, contre 5772 millions en 1910 et 1770 millions l'année qui a suivi sa fondation.

Les bénéfices réalisés par les tanneries lyonnaises pendant l'exercice 1911 se montent à 668,996 francs, malgré un incendie qui a immobilisé 300 ouvriers.

Dans cette maison, il y a des ouvriers payés 3 fr. 75 et 4 francs par jour!

Les bénéfices nets de 1911 de la Société Thomson-Houston se chiffrent par 3 millions 836,025 francs.

* * *

Les bénéfices nets de l'année 1911 du Crédit Franco-Egyptien s'élèvent à 832,506 fr. 65.

La Société du Gaz de Paris a réalisé pendant l'exercice 1911, un bénéfice net de 1,751,402 francs.

Quant à la Parisienne Electrique, voici depuis 1901 quelle progression elle a obtenue au point de vue des bénéfices.

Années	Bénéfices en milliers de francs
1901	1515
1902	1260
1903	1490
1904	1493
1905	2315
1906	3226
1907	3263
1908	3305
1909	3310
1910	2350
1911	3474

Si après cela les prolétaires récriminent, c'est qu'ils sont vraiment difficiles et insatiables!

Faits divers.

Mutualité en France.

Alors que les gouvernements, depuis Méline, cherchaient par tous les moyens à enrayer le mouvement syndical, les Mutualités bénéficiaient de subventions énormes:

En 1885	fr. 360,000
1890	» 475,000
1895	» 810,000
1900	» 835,000
1902	» 950,000
1903	» 1,150,000
1904	» 2,000,000

En 1907, les subventions accordées par l'Etat, les départements et les communes s'élevaient à 9 millions 803,873 francs.

Au 31 décembre 1907, il existait en France 19,815 Sociétés de secours mutuels, dont 16,611 approuvées (adultes et scolaires) et 3,204 libres. 19,090 ont fourni à l'Administration un compte rendu statistique:

Total général des recettes: 74,457,036 francs. Total général des dépenses: 56,921,032 francs; soit un excédent des recettes de 17,536,004 francs.

Mais si nous défalquons les 4,637,955 francs fournis par les membres honoraires, les 9,809,873 francs de subventions de l'Etat, des départements et des communes et les 7,651,504 francs, versés encore par l'Etat sous forme de majoration du taux de capitalisation, soit un total de 22,099,332 francs, nous nous trouvons devant un déficit de 4,563,328 francs, qui, en réalité, serait plus considérable, si nous tenions compte des dons et legs des particuliers.

En 1907, pour les Sociétés approuvées, les dépenses de maladie ont, à elles seules, absorbé 6,672,938 francs, somme supérieure de 550,342 francs au montant des cotisations des membres participants.

Quant aux Sociétés libres, les cotisations des sociétaires participants se chiffraient par 2,957,380 francs, et les dépenses de maladie ont atteint 3,312,291 francs.

Ce qui revient à dire que la Mutualité ne peut subsister qu'à la condition de cesser d'être mutuelle et de devenir un prolongement de l'Assistance publique.

Avec l'appoint des charités publiques et privées la moyenne de la pension servie sur le fonds commun de retraites a été, en 1907, de 74 fr. 72, soit environ 20 cts. par jour.

Non, décidément, ce n'est pas l'initiative individuelle qui résoudra le problème de l'existence dans la vieillesse.

Ce problème ne cessera de se poser que le jour où la socialisation des moyens de production, créant la surabondance de toutes choses, permettra de faire de la solidarité sociale une vivante réalité; c'est-à-dire demain, si chaque travailleur conscient apportait tout de suite son plein effort à l'œuvre d'éducation et d'organisation de sa classe.

Valentin Maurin.

Union suisse des fédérations syndicales.

Quittance.

Collecte pour les syndicats de Serbie et de Bulgarie.

Fédération des tailleurs et tailleuses	Fr. 100.—
Quittance du 31 mars 1913	» 1880.—
	Fr. 1980.—

Berne, le 30 avril 1913.

J. Degen, caissier.

Administration: Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne.